

### Édito

Mesdames, Messieurs,  
C'est avec plaisir que je vous adresse cette première lettre d'information.  
Vous y trouverez une présentation synthétique de votre syndicat ainsi que son organisation.

En ma qualité de Président, je tiens à ce que la proximité, garante de l'efficacité, soit le maître mot de l'action du SEZEO.

Ainsi, les réunions de secteur organisées dans chaque territoire doivent être des moments d'écoute et d'échange à privilégier.  
Bonne lecture,



Olivier FERREIRA – Président du SEZEO

## PRÉSENTATION

Le **Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise** [SEZEO] est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) né de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des deux Syndicats d'Énergies existants sur les territoires desservis par SICAE-OISE et SER LASSIGNY.

La compétence fondatrice du Syndicat qui consiste en l'organisation de la distribution publique d'électricité, lui permet de fédérer 229 communes (soit une population de plus de 167 000 habitants) pour lesquelles il assume diverses missions et notamment :

- *Le contrôle des concessions,*
- *La maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de basse tension (renforcement et enfouissement),*
- *La coordination et la mise en œuvre des travaux connexes sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication...*

Au-delà de son rôle d'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité** [AODE], le SEZEO va développer

des missions optionnelles au service des communes et devient dès aujourd'hui un acteur pragmatique de la transition énergétique.

Le SEZEO souhaite contribuer avec les communes membres à rendre les systèmes énergétiques plus vertueux à travers leurs comportements exemplaires de consommateurs économes et responsables (recharge des véhicules électriques, groupement d'achat d'énergies, éclairage public...).

Parallèlement, le SEZEO est associé aux réflexions départementales sur la production d'énergies renouvelables.

## DÉVELOPPER L'UTILISATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la transition énergétique, le SEZEO a décidé de **déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques.**

Une étude a donc été menée par un cabinet spécialisé et a permis de déterminer que le territoire du SEZEO est propice à son développement. L'installation de bornes publiques est utile à court terme pour promouvoir l'utilisation du véhicule électrique. Il est aussi nécessaire à plus long terme pour offrir une solution de recharge en dehors du domicile.

Ainsi, à l'**horizon 2020, ce sont plus de vingt bornes** que le SEZEO déploiera en concertation avec les intercommunalités et les communes. L'ensemble du dispositif sera bien entendu interopérable avec les installations voisines.

Les prochains rendez-vous du SEZEO seront l'occasion de vous tenir informés sur la mise en œuvre du déploiement.



Borne de charge déployée à Clairoix

# SEZEO

## TERRITOIRE ET ORGANISATION

Le SEZEO est composé de 8 secteurs géographiques, représentés au sein de l'exécutif garantissant ainsi la proximité indispensable au bon fonctionnement d'un syndicat au service des communes.

**Le Président** : il assume le rôle de représentant de son secteur et il impulse et définit les priorités du Syndicat.

**Les Vice-Présidents** : ils représentent chacun un secteur. À ce titre, ils sont le relais entre les communes et le SEZEO. Ils animent les réunions de secteur organisées régulièrement qui permettent à chaque commune de se tenir informée des actions du SEZEO.

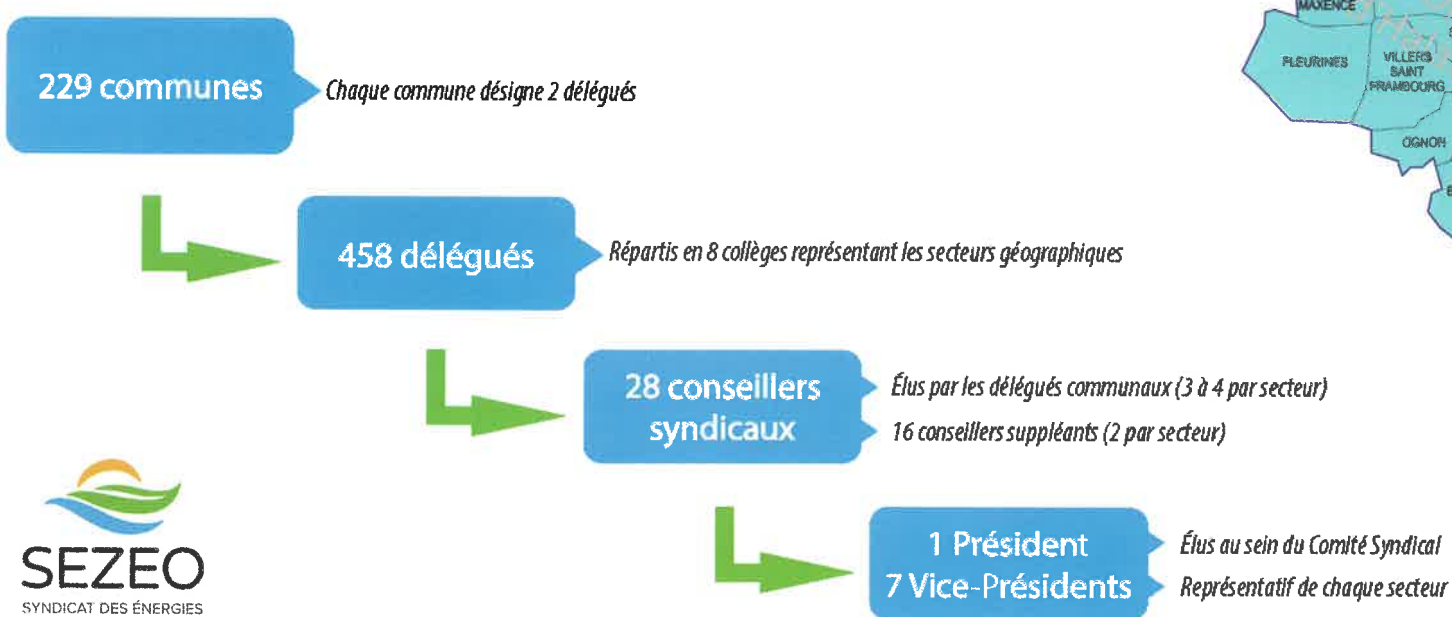
**Le Bureau** : au sein du Bureau, le Président et les Vice-Présidents, orientent la politique du Syndicat et étudient l'ensemble des projets avant de les présenter au comité syndical.

**Le Comité Syndical** : il se réunit environ une fois par mois pour prendre l'ensemble des décisions permettant de répondre aux nombreux défis que doit relever un syndicat des Énergies.

**L'Assemblée Générale** : composée des 458 délégués communaux, elle constitue le collège électoral du comité syndical et se réunit au moins une fois par an. C'est l'occasion de rendre compte de l'activité du SEZEO et d'informer les élus sur les sujets du moment.



## FONCTIONNEMENT DU SEZEO



Vallée de l'Oise et Pays d'Halatte  
Président :  
**Olivier FERREIRA**



Thourottois  
1<sup>er</sup> Vice-Président :  
**Patrice CARVALHO**



Compiégnois  
2<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Jean-Pierre LEBOEUF**



Force Énergies  
3<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Patrick PEYR**



Clermontois Plateau Picard  
4<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Dominique FONTAINE**



Plaine d'Estrées  
5<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Annick DECAMP**



Ressontois  
6<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Christian HEDUY**



Valois  
7<sup>ème</sup> Vice-Président :  
**Dominique FERRY**

Lettre d'information du SEZEO 20 rue Jean Jaurès - 60150 THOUROTTE - 03 44 44 30 00  
Directeur de la publication : **Olivier FERREIRA**  
Rédaction : SEZEO  
Édition Juin 2017 - 4 800 exemplaires  
Imprimé sur PEFC - Réalisation : AGIL CREIL

## PARTICIPATION DU SEZEO AUX TRAVAUX SUR LE RÉSEAU BASSE TENSION

**Communes rurales** (pour lesquelles la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité est perçue par le SEZEO) :

- Renforcement aérien ou souterrain justifié par des chutes de tension : prise en charge à **100 %** des coûts liés au réseau basse tension.
- Enfouissement esthétique : prise en charge à **50 %** des coûts liés à la basse tension.

**Communes urbaines** (percevant directement la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) :

- Renforcement pris en charge par le concessionnaire (SICAE Oise ou SER Lassigny).
- Enfouissement : prise en charge par le SEZEO à **10%** des travaux relevant de la basse tension.



*Exemple de travaux d'enfouissement des réseaux*

**Les travaux sur le réseau basse tension nécessitent l'intervention du SEZEO. N'hésitez pas à nous contacter pour tous vos projets. Le SEZEO dispose de marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux qui évitent aux communes des procédures longues, coûteuses et complexes.**

### La Commission Consultative Paritaire

La loi relative à la transition énergétique de 2015 a instauré la création de cette commission au sein de chaque AODE.

Elle est composée des représentants de chaque EPCI à fiscalité propre inclus en tout ou partie sur le périmètre du SEZEO, soit 13 EPCI au total.

Elle a pour but de faciliter l'échange des données et de mettre en cohérence les politiques d'investissement menées par chaque collectivité dans le domaine de la transition énergétique.

Assemblée Générale 2016



Dates 2017 à retenir :

- le **Jeudi 28 septembre à 18h** : Commission Consultative Paritaire à Thourotte,
- Prochaines réunions de secteur entre octobre et novembre,
- le **mardi 28 Novembre à 18h** : Assemblée Générale à Thourotte.

**SEZEO – 20 rue Jean Jaurès – 60150 THOUROTTE**

tél : 03 44 44 30 00

courriel : [contact@sezeo.fr](mailto:contact@sezeo.fr) – site internet : [www.sezeo.fr](http://www.sezeo.fr)